



Accueil de loisirs intercommunal

**Eté 2019
Du lundi 8 juillet au
vendredi 2 août**



Service Enfance Jeunesse à
Belmont : 04 77 63 76 10
Salle de la cantine à Cuinzier :
04 77 60 50 45
Salle de La Gresle : 06 43 34 25 70

**Enfants
de 3 à 6 ans
(PS à GS)**

**Sites de
Belmont,
Cuinzier et
La Gresle**

Horaires d'accueil :

Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

Site d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle de la bibliothèque, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30,
Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h20 et de 17h30 à 18h30,
Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h40 et de 17h50 à 18h30.



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ



Les vacances d'été sont là ! Oh ! Mais attention, l'accueil de loisirs est aspiré dans un tourbillon infernal.

Il se retrouve sur une île abandonnée et abîmée par le temps. Viens aider les animateurs à lui redonner vie. Tous ensemble allons reconstruire cette île en un véritable paradis des jeux.

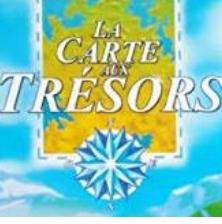
Semaine 1

Fête foraine			Magie	
	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Vendredi 12 juillet
Matin	 <p>Décors en folie (Activité déco collective)</p>	 <p>Crée des jeux de kermesses (Activité manuelle)</p>	<p>SORTIE : Piscine à Chauffailles (Sous réserve du temps)</p> 	 <p>Gâteau magique en cours de préparation (Activité cuisine)</p>
Après-midi	 <p>Création de banderoles (Activité déco)</p>	 <p>Vise bien ! (Jeux d'adresse)</p>	 <p>Qui est sorti ? (Jeux d'observation)</p>	 <p>Le Magicien pétificateur (Activité sportive)</p>

Semaine 2

Pour infos : La navette ne sera pas assurée le soir sur les sites d'Ecoche, Le Cergne et Sevelinges.



Jeux TV			Jeux de casino		
	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	
Matin	 <p>In the TV (Activité manuelle)</p>	 <p>LA CARTE AUX TRÉSORS (Grand jeu)</p>	<p>SORTIE : Intervention de La GRANGE AVENTURE Playmobil Cirque et Duplo à la salle des fêtes de Cuinzier (Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)</p> 	 <p>INTERVILLES (Activités sportives)</p>	 <p>La roulette à gages (Activité manuelle)</p>
Après-midi	 <p>C'EST L'ÉTÉ TOUT EST PERMIS (Jeux d'expression)</p>	 <p>FORT BOYARD (Multi-épreuves)</p>	 <p>INTERVILLES SUITE... (Activités sportives)</p>	<p>Objectif : Réussir tes GAGES (Jeux d'expression)</p>	

L'équipe de l'été :

Belmont : Valentine et Morgane
Cuinzier : Pauline et Jennifer
La Gresle : Marion et Solène

Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique ou autre.

Semaine 3

Pour infos : La navette ne sera pas assurée le soir sur les sites d'Ecoche, Le Cergne et Sevelinges.



	Zoo			Cirque	
	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet
Matin	Quel animal seras-tu ? (Activité manuelle au choix)	 Si ma main était un animal... (Activité manuelle)	<u>SORTIE :</u> «A toi de jouer! » 5ème édition à Ressins Journée en partenariat avec les accueils de loisirs du territoire	Fabrique tes balles de jonglage (Activité manuelle)	Prépare la fête de l'accueil de loisirs ! (Activité cuisine)
Après-midi	Attrape-les tous ! (Activité sportive)	Le manège des animaux (Petits jeux d'expression)	Différents ateliers tout au long de la journée puis le spectacle « cocotte - lapin » des Burdin's. (Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)	C'est le cirque ici ! (Parcours de motricité)	 Le lion enragé (Activité sportive)



20 ans de l'accueil de loisirs

Soirée conviviale à partir de 19h00,
au Service Enfance Jeunesse de Belmont de la Loire.

Représentations des enfants, spectacle de rue (sous réserve), repas (sur inscription).

➔ Une invitation vous sera adressée prochainement avec tout le détail.

Semaine 4

	Jeux d'eau			A vous de jouer	
	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^e août	Vendredi 2 août
Matin	 PECHE A LA LIGNE (Activité manuelle)	Activité au choix (Activité manuelle et sensorielle)	<u>SORTIE :</u> Piscine à Chauffailles (Sous réserve du temps) (Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)	A toi de jouer ! (Jeux de société)	Crée ton parcours (Jeux de construction)
Après-midi	Arriveras-tu à rester sec ? (Jeux d'eau)	CHALLENGE ou FLOTTE (Expérience scientifique)		L'oie retrouvera-t-elle son chemin ? (Jeu géant)	 À la conquête de l'île aux jeux (Grand jeu avec les 7-11ans)

Activité spécifique à partir de 5 ans

Initiation arbalète et grands jeux à l'épée.



Mardi 30 juillet (journée)

A Saint Alban les eaux

Plus d'infos sur le programme Activité spécifique (programme rose)



Les séjours, sorties et activités spécifiques s'adressent en priorité aux enfants inscrits au minimum 2 fois 2h30 de présence sur les activités de ce programme.

Les tarifs de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30
Inférieur à 400 €	0,13 €	4,00 €	6,86 €
De 401 à 700 €	0,17 €		7,74 €
De 701 à 850 €	0,33 €		11,26 €
De 851 à 990 €	0,37 €		12,14 €
Au-delà de 990 €	0,40 €		12,80 €

Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.

Exemple : Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé $8,5 \text{ h de présence} \times (0,33 \times 2) = 5,61 \text{ €} + 4 \text{ € de repas soit un total de } 9,61 \text{ €}$

Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

Concernant les activités spécifiques :

Il comprend le tarif horaire de l'accueil de loisirs selon le tableau ci-dessus + un montant fixé en fonction de l'activité et du quotient familial.

- Un tarif dégressif de moins 10 % est appliqué à partir du 2^{ème} enfant sur le montant de ses activités.
- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un supplément de 15% par enfant est demandé. Il ne s'applique pas si un des 2 parents travaille sur le territoire.
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- Le montant de la facture est payable à la réservation ou après la période dans un délai de un mois.
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille.
- Dédicteable des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Les goûters du matin et de l'après-midi sont fournis par l'accueil de Loisirs. Le matin, il est proposé aux enfants un petit déjeuner échelonné de 7h30 à 9h30.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler par CESU : chèque emploi service universel.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, pré inscrire votre enfant par téléphone. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur simple demande.

INSCRIPTIONS à partir du lundi 17 juin 2019

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- En permanence d'inscription sur rendez-vous (obligatoire pour les nouvelles familles et celles dont le dossier est incomplet) :



Mercredi 19 juin de 10h00 à 12h30, Service Enfance Jeunesse à Belmont,

Mercredi 19 juin, de 16h00 à 18h30, Service Enfance Jeunesse à Belmont,

Jeudi 20 juin de 16h00 à 18h30, Mairie du Cergne (salle du Conseil),

Vendredi 21 juin de 16h00 à 18h30, Salle des associations de l'école de La Gresle,

Lundi 24 juin, de 16h00 à 18h30, Mairie de Cuinzier (salle du Conseil).



DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION
SOCIALE
DE LA LOIRE

- Par téléphone au 04.77.63.76.10 (pour les familles dont le dossier est à jour) :

Renseignements à préciser lors de votre appel : Le(s) jour(s), l'heure d'arrivée et de départ, le site d'activités Belmont ou Cuinzier ou La Gresle. Précisez si votre enfant prend le repas, la navette (Le Cergne, Sevelinges ou Ecoche). Ainsi que l'inscription aux activités à places limitées (sorties et activités spécifiques).

Si c'est une première inscription, merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ou votre quotient familial ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Service Enfance Jeunesse
64 rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04 77 63 76 10
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Myriam MELETON et/ou Manon DELAY et/ou Céline BERCHOUX au 04 77 63 76 10
ou par mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com

